

OK/kd

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

**MINISTERE DE LA FAMILLE, DE
L'ACTION SOCIALE ET DE LA
SOLIDARITE NATIONALE**

**BUREAU DE COORDINATION ET
DE SUIVI DES PROJETS.**

**CONTRIBUTION DU MINISTERE DE LA
FAMILLE,
DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA
SOLIDARITE NATIONALE**

**A LA CONFERENCE REGIONALE DE SUIVI
DU SOMMET MONDIAL POUR LE
DEVELOPPEMENT SOCIAL**

BURKINA FASO (Ouagadougou)

Du 9 au 11 Mars 1999

S O M M A I R E

I.- CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU SOMMET MONDIAL SUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL : LE CAS DU SENEGAL

II.- STRATEGIES ALTERNATIVES DES SMDS DANS LE SECTEUR GENRE ET DEVELOPPEMENT SOCIAL

III.- LES REPOSES DU SENEGAL : MESURES PRECONISEES ET PROGRES REALISES DANS LE SECTEUR GENRE ET DEVELOPPEMENT SOCIAL

IV.-PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

I.- CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU SOMMET MONDIAL SUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL

Le Cas du Sénégal au niveau du Système Genre et Développement Social :

Le Sommet Mondial sur le Développement Social tenu à Copenhague en 1995 a été un moment privilégié pour la Communauté Internationale, d'attirer la conscience humaine sur l'ampleur du phénomène de la pauvreté et de l'exclusion et ses conséquences néfastes sur le devenir des pays en voie de développement.

Le Sénégal qui venait à peine d'inaugurer une nouvelle ère d'ajustement externe avec le changement de parité du Franc CFA, était encore confronté à des déséquilibres financiers et structurels importants qui rendaient aléatoires ses perspectives de développement à long terme.

En effet, sous l'effet combiné d'un cycle infernal de sécheresse (passant d'une moyenne quinquennale de 799 mm par an en 1961–1965 à 489 mm par an en 1986–1987), d'une démographie galopante (2,7 % par an) et d'une croissance économique erratique (2,6 % par an dans les années 80), l'indicateur de développement humain (IDH) ne cessait de se dégrader et mettait ainsi le Sénégal, selon le Rapport Mondial du PNUD de 1993, à la 157^{ème} place dans une liste de 173 pays.

Ce contexte de crise tendancielle avait ainsi entraîné un déficit inquiétant des finances publiques, réduit les possibilités d'investissement de l'Etat et par ricochet de création d'emplois, d'infrastructures scolaires et sanitaires, de réseaux routiers etc...

L'agriculture qui représentait environ 12 % du PIB et occupait plus de 60 % de la population n'a pas, non plus, pu jouer son rôle de secteur d'entraînement de l'économie en raison non seulement de l'influence négative des conditions climatiques, sus indiquées, mais également de la rigidité des mesures de gestion des filières et de nombreux dysfonctionnements structurels dont notamment l'absence de subvention des intrants et des équipements agricoles, la dégradation de l'environnement et la détérioration des termes de l'échange.

Le secteur privé de son côté n'avait pas su s'adapter aux impératifs du marché international, car subissant sans cesse le coût élevé des facteurs de production, des contre-performances de l'agriculture et de la pêche ainsi que les fluctuations des taux d'intérêt bancaires.

Au total, la conjugaison de ces différents facteurs a eu pour conséquences principales, la baisse des revenus des ménages des villes, l'exode rural des jeunes vers les zones urbaines et périurbaines et la paupérisation des campagnes où on note une féminisation presque généralisée (18 % ou 24 % selon certaines localités).

En effet, concernant le secteur Genre et Développement Social, on notera la persistance de difficultés auxquelles les femmes sont confrontées et qui bloquent la mobilisation de leur potentiel d'initiatives et de capacités aptes à leur permettre de saisir les opportunités d'emploi et de revenus offertes par les mesures économiques et monétaires initiées par le Gouvernement.

Ces difficultés portaient notamment sur :

- **L'analphabétisme qui les frappe** : près de 80 % de femmes ne savent ni lire, ni écrire ;

- **L'absence d'accès aux ressources productives** : les femmes n'ont pas droit à la propriété foncière au niveau rural. Elles exercent leurs activités agricoles dans les parcelles les moins fertiles avec des techniques et instruments rudimentaires. Malgré le droit à l'égalité que prône la loi, elles n'ont accès à la terre que par le biais de leur mari.

Les femmes ne bénéficient pas non plus de systèmes de crédits appropriés pour acquérir des intrants et équipements agricoles nécessaires au développement de leurs activités génératrices de revenus ;

- **La non maîtrise de la santé reproductive** : le taux de fécondité élevé et le taux de mortalité maternelle sont relativement importants (850 décès pour 100 000 naissances vivantes) en raison du faible accès aux services et soins sanitaires et de la qualité des offres de ces derniers.

- **Les enfants n'ont pas, non plus été épargnés par les effets de crise ;**

- Sur le plan sanitaire, on note une mortalité infantile très élevée de l'ordre de 86 % en 1991. La tranche d'âge de 0-5 ans, hormis les maladies infantiles est gravement touchée par la malnutrition en raison des conditions de sevrage et d'hygiène collective et individuelles précaires.

Sur le plan éducationnel, le taux de scolarisation au niveau de l'élémentaire (7-12 ans), malgré les efforts consentis par l'Etat, restent encore faibles (52,8 % en 1990) laissant en marge plus de 100 000 enfants en âge de fréquenter l'école.

Les jeunes filles sont les principales victimes de cette situation. En 1988/90, le taux de scolarisation des jeunes filles était de 48,3 % contre 67 % pour les garçons. Cette disparité était également due aux préjugés socioculturels.

L'insuffisance d'infrastructures d'accueil et d'insertion socio-économique de certaines catégories d'enfants communément appelés **enfants en situation particulièrement difficile** (orphelins, talibés, jeunes délinquants), constitue une préoccupation majeure pour le Gouvernement.

La situation socio-économique ainsi décrite et concernant principalement les femmes et les enfants à beaucoup contribué à rompre l'équilibre des familles sénégalaises.

En effet, la famille remplit difficilement ses fonctions essentielles à savoir :

- La reproduction, la consommation, la fonction sociale, l'éducation et la transmission des valeurs.

La baisse des revenus des ménages liée à l'effondrement de la production en milieu rural et à la crise de l'emploi en milieu urbain ont accentué le phénomène de paupérisation quasi-généralisée des familles.

L'enquête sur les Priorités (ESP 1992/93) indique que déjà en 1992, 32 % des ménages vivaient en dessous du seuil de la pauvreté dont 75 % en milieu rural, 20 % dirigés par des femmes. Cette situation qui était quasi-identique partout en Afrique et dans le Tiers Monde, a été un prétexte à la tenue du Sommet Mondial sur le Développement Social, suivi de celui des Femmes en 1995.

II.- LES STRATEGIES ALTERNATIVES PRECONISEES PAR LE SOMMET MONDIAL SUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL.

Les axes stratégiques retenus se résument comme suit :

- Créer un environnement économique, politique et juridique propice au développement social ;

- Promouvoir l'intégration sociale et la participation de tous en vue de lutter contre l'exclusion ;

- Instaurer l'équité entre les hommes et les femmes pour lutter contre toutes les formes de discrimination ;

- Promouvoir le développement économique et social de l'Afrique par une valorisation des ressources humaines ;

- Lutter contre la pauvreté et appliquer des programmes d'ajustement prenant en compte la dimension sociale ;

- Accroître les ressources affectées au développement social en vue d'atteindre les objectifs du sommet ;

- Renforcer les mécanismes d'intervention du Système des Nations Unies, et de la Coopération Internationale en vue de promouvoir le développement social.

III.- LES REPONSES DU SENEGAL : Mesures Préconisées et Progrès réalisés dans le secteur Genre et Développement Social.

A/ Mesures préconisées

Devant la persistance de la crise, malgré ou à cause des effets des programmes d'ajustement structurel interne, le Sénégal, avait décidé en 1994, en accord avec les autres pays membres de l'UMOA, de procéder pour la première fois à des ajustements externes par la diminution de 50 % du taux de change du Franc CFA.

Ces mesures, selon toute vraisemblance, ont favorisé les conditions d'une plus grande compétitivité de l'économie et une meilleure mobilisation des initiatives et capacités productives des populations en vue de la réalisation d'une croissance économique soutenue.

Des performances économiques ont été en effet enregistrées en matière de taux de croissance économique (4,8 % en 1995, 5,6 % en 1996 et 5,7 % en 1997/1998)⁴², maîtrise de l'inflation (2,8 en 1996, 2,5 % en 1997 et 2 % en 1998) et du déficit des finances publiques.

Toutefois, la pauvreté a continué de prendre des ampleurs sans précédent et les populations avaient difficilement pu bénéficier des fruits des performances économiques tant saluées par le Gouvernement et les Experts des Institutions de Bretton Wodds.

C'est la raison par laquelle tout en prenant en compte les recommandations pertinentes issues du Sommet Mondial sur le Développement Social et de celui de Beijing, le Gouvernement a dégagé dans son 9^{ème} Plan de Développement